

Réf: Dossier 463020

Avis de constitution

SOCIETE « AVANT-GARDE AFRICAINE DU CONFORT » en abrégé «
2AC »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE DJOROBITE CITE SIR,
145 RUE GBA CLEMENCE TEA, LOT 612-ILOT 66., Lot 612,
Ilot 66

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/11/2025 reçus par Me DEBEY JEAN THIERRY, Notaire, enregistrés, le 14/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AVANT-GARDE AFRICAINE DU
CONFORT » en abrégé « 2AC »

Objet :

- Construction immobilière ;
- Immobilier ;
- Représentation ;
- Commerce de pièces de rechange essentielles ;
- Importation et vente de mobilité électrique ;
- Négoce international.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales, mobilières, immobilières ou industrielles, se rattachant à l'objet sus- indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE DJOROBITE CITE SIR, 145 RUE GBA CLEMENCE TEA, LOT 612-ILOT 66., Lot 612, Ilot 66

Dirigeant(s) M JEAN LEON KODOH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06184 du 15/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75913/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

Pour Avis

Le CEPICI

